

TROPHÉE SENIORS DU GOLF DE MOLIETS

LES 07 ET 08 OCTOBRE 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE : Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui **doivent s'être acquittés du « droit de jeu fédéral »** et **avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf** ou si le joueur (joueuse) a fourni un certificat en 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS9, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Les joueuses et joueurs doivent **avoir 50 ans ou plus la veille du 1er jour de l'épreuve**. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. Ainsi qu'une attestation d'index délivrée par une fédération reconnue.

II - FORME DE JEU :

En **SCORE MAXIMUM PAR +4** selon le nouveau Vademecum 2026.

➔ 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

Nombre de joueurs :

Départs sur 2 tees en 1 vague : 90 joueurs max dont 21 dames minimum dont 9 Wild Card club

- 1 Série Messieurs : index jusqu'à 11.4 : repères 3 marques **jaunes**
- 1 Série Dames : index jusqu'à 15.4 : repères 5 marques **rouges**

Le champ des joueurs retenus sera déterminé à la date de clôture des inscriptions comme suit :

- 1) 15 Messieurs et 5 Dames, qui seront retenus par ordre des index ;
- 2) les places restantes sont ensuite attribuées par l'ordre du Mérite National Seniors ;
- 3) par l'ordre des index ;
- 4) par l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Départs :

La publication des horaires de départs (par blocs selon vadémécum) intervient au plus tôt 48 avant l'épreuve et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.

Classement :

Le classement est un classement **brut** exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou en formule strokeplay, en mort subite sur les trous 10 et 18.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des Co-vainqueurs).

La journée d'entraînement est prévue le **mardi 06 octobre 2026** sur réservation des départs au golf de Moliets : (05 58 48 54 65). Aucune réservation de partie de reconnaissance ne sera prise en compte avant la publication de la liste officielle des joueurs retenus : soit le 27/09/2026 à 17h00 maximum). **Le champ de joueurs pouvant être complété après cette date.**

III – ENGAGEMENTS :

Inscriptions à partir du **15 Aout 2026** et avant le **lundi 21 septembre 2026 à 15h00**

Par courrier uniquement en retournant le bulletin rempli à l'adresse suivante :

➔ Golf de Moliets / « Trophée Seniors » / 500 Rue Mathieu Desbieys 40660 Moliets et Mâa / France

Le règlement du droit d'engagement se faisant exclusivement par chèque à l'ordre du Golf de Moliets.

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non-membres du golf : 90€
- Membres du golf : 45 €

Le bulletin d'inscription sera sur le site du golf : golfmoliets.com dans l'onglet compétition. *Pensez à sélectionner le mois de septembre.*

Forfaits (Scratches) :

Le joueur peut annuler sa participation au Grand Prix Seniors jusqu'à la date limite d'inscription fixée soit le lundi 21 septembre 2026 à 15h00). Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Recording :

Afin d'éviter tout litige, les joueurs d'un groupe devront impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec les autres joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

La carte sera considérée comme rendue lorsque le joueur aura quitté la zone de recording. Cela implique que les joueurs ont intérêt à attendre que leur carte ait été vérifiée et éventuellement enregistrée sur ordinateur avant de quitter la zone de recording.

IV - REMISE DES PRIX :

Série Messieurs : 3 premiers en brut / Série Dames : 3 premières Brut

V - COMITE DE L'EPREUVE :

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel



resonance
GOLF COLLECTION

